L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI, 20 JUILLET 1881

SPECTACLES, BALS, etc

Fort Espagnol.

Grand Concert Promenade,

TOUS LES SOIRS,

Par l'Orchestre du FORT ESPAGNOL.

W. Borchert............Chef d'Orchestre
R. Gevert............Solo de Cornet
G. D'Aquin............Solo de Flûte
O. Jal[illegible]............Solo de Clarinette
Prof. Waifenbach............Tambour-Major
Secondant par 16 tambours.

Ne manquez pas de visiter le Département Zoologique et autres nombreux amusements du Fort.

GRATIS.

Le Fort Espagnol est éclairé à la lumière électrique.

Prenez les chars coin des rues Canal et Bassin. Les trains partent à de courts intervalles toutes les après-midi. [illegible] Enfants au-dessous de 12 ans moitié prix. Enfants au-dessous de 5 ans, gratis.

Achetez vos billets aux bureaux avant d'entrer dans les chars. Les personnes payant leurs billets sur le train sont averties d'obtenir un ticket du conducteur pour chaque billet payé.

Le dernier train part du Lac à 11 P. M. 30 juin—

WEST END.

GRAND CONCERT

Tous les soirs par le fameux orchestre du Professeur MOSES,

William [illegible]............cornetiste-soliste

Illumination électrique.

Concert en matinée tous les samedis, à midi.

On pourra se procurer des trains spéciaux à des prix raisonnables, pourvu qu'on les retienne trois heures d'avance.

Des trains partent des rues Canal et Carondelet à 6 heures et quart du matin, à 7 heures du matin et à chaque heure jusqu'à 3 heures de l'après-midi, alors, les trains partiront toutes les demi-heures jusqu'à 5 heures du soir et ensuite toutes les 20 minutes.

Le dernier train de la ville partira à 10 heures et quart du soir.

Le dernier train de West End partira à 11 heures et demie du soir.

Les Dimanches les trains de après-midi partiront tous les quarts d'heure.

15 cents seulement pour toute la course, aller et venir.

C. B. EVANS, Surintendant.
1er mai—

Hôtels, Sources etc.

BLADON SPRINGS.

L'hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1881.

Des bateaux à vapeur portant la malle des Etats-Unis partent de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis. Malle quotidienne entre les sources et ici par voie de Buckatanna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins; le scrofule, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix: $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux etc. S'adresser à J. CONNER & Cie., Sources de Bladon, Comté Choctaw, Ala.

Billets pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage, $17.
29 mai—3m. D.Mar.J.

HOTEL LABAT,
A Abita Springs.

M. LABAT prévient ses amis et le public en général qu'il est prêt à les recevoir, et qu'il ne négligera rien pour satisfaire ses clients.
19 juin—au 31 août

PENSION FRANÇAISE
A NEW YORK.
No 15 University Place.
PAR NICOLAS BETTING.

Bonne table.—Belles chambres. Prix modérés. MM. les voyageurs du Sud patronnent la maison.
9 juin—2m

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honorent de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir: par mois, $45; par quinze jours $25; par semaine $12.
21 mai—3m

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St.-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer ses nombreux clients, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres à la campagne seront exécutés avec la plus grand délai.
20 fév—

Biscontau Frères,

L'angle des rues Bagan et Broad.

GROCERIE, liqueurs et magasin de fourrage des meilleures qualités, ainsi que foin, maïs, avoine, son et graine de coton, etc., à des prix bien réduits.

Toutes marchandises délivrées à domicile.
14 nov—1 an.

CONSULAT DE FRANCE
A
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 93 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements étant demandés sur les personnes [illegible] En [illegible] leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

[illegible]

La Nouvelle-Orléans, le 1 juillet 1881.
Le Consul,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
11mai—

Département du Commerce,
Salon 12 de l'Hôtel de Ville.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1881.

Des soumissions cachetées seront reçues au salon du maire, jusqu'à midi, le 20me jour du mois d'août 1881, pour la vente du droit de [illegible] franchise du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Carrollton [illegible]

[illegible]

Wm. FAGAN,
Administrateur du département du Commerce.
2 juil—3,10,17,24,31—7 août

GRUNEWALD,

127 RUE DU CANAL,
Grunewald Hall, 18 Baronne-St.

PIANOS

Des plus célèbres fabriques:
STEINWAY, WEBER, PLEYEL,
KNABE, FISCHER.

ORGUES

des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments à musique de toutes les variétés et un assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tabourets, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des gants les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction.

Adresse:
LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
30janv.—

Le Mathushek Droit.

LE SEUL PIANO DROIT QUI N'EST JAMAIS DISCORD.

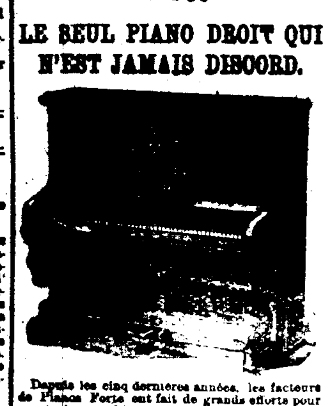

Depuis les cinq dernières années, les facteurs de Pianos Forte ont fait de grands efforts pour construire un Piano pouvant résister au climat sévère. Ils ont essayé de plusieurs moyens et ont fait usage (mais l'ont abandonné) de la plaque double en fer. Ils ont fait leurs boîtes solides avec d'immenses blocks de bois, et, nonobstant, le plus grand nombre de Pianos Droits n'ont pas donné un résultat satisfaisant pour cette raison, que les marteaux SONT TOUS PLACÉS DANS UNE PLANCHE EN BOIS fixée à la plaque en fer, planche qui, à toute variation de température, se déplace ou se déjette, enlevant au Piano son bon ordre et son accord.

Les Pianos Mathushek Droits, sous ce rapport, sont faits d'une plaque épaisse de fer façonnée de manière à recevoir des casiers en bois dans lesquels les marteaux sont placés; ainsi, ces marteaux sont fixés directement à la plaque en fer et ne peuvent être sujets au déplacement du bois.

Des marteaux, la corde passe par une forte agrafe en cuivre vissée à une plaque en fer, puis à travers la table d'harmonie, et est adaptée à un marteau à l'autre extrémité de la plaque de fer, produisant ainsi un Piano des plus solides et des plus forts qui aient jamais été construits.

Comme ton, travail et fini général, le Mathushek Droit ne peut être surpassé; il devient d'un usage très répandu et sa popularité s'accroît continuellement.

Nous serons très obligés si vous venez voir ces Pianos. Nous accepterons aussi en échange de vieux Pianos à des prix libéraux et recevrons de faibles paiements mensuels.

P. WERLEIN,
135 RUE DU CANAL.

Le premier Magasin de Pianos, Orgues, Musique et Instruments de Musique.
13mai—

VINCENT MICAS.

Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres

SAZERAC BRANDIES,

de MM. Sazerac de Forge et Fils.

Seule médaille d'or décernée à l'Exposition de Paris, en 1878.

Seul propriétaire de l'Amer-cordial Aromatique Américain de Peychaud, Agent pour l'Impérial de Cook et Importeur général de

LIQUEURS ET VINS FINS.

14 et 16, RUE ROYALE,
—ET—
11 et 13, PASSAGE de la BOURSE.
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

AMER-CORDIAL AROMATIQUE AMÉRICAIN DE PEYCHAUD.

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et Aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère, ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Absinthe et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, et avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la Santé, et un tonique [illegible].

Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.

Dr F. B. Gaudet, 133 rue Dauphine.
E. L. Tracy, M. D. | C. Déséry, D. M. P.
[illegible] | Cazenavette, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D., [illegible] St-Charles.
[illegible] | Aloïs Chastant, M. D.
O. Huard, D. M. P. | Thos. Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

M. Mijnu a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, qu'il a renouvelé son bail pour l'Hôtel du Fort Espagnol et qu'il y tiendra son restaurant cette année, comme précédemment, s'efforçant de conserver à son établissement, la réputation et la vogue qu'il s'est acquises. L'ouverture se fera vers le 25 février. [illegible]

PRETS D'ARGENT.

Les personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 42, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. [illegible]

BUREAU DE PRETS.
OTTO
SCHWANER,
17............RUE BARONNE............
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

LISEZ

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne,

Mardi, 9 Août 1881.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE H.

GROS LOT: $30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie,

DANS LA MATINEE DU

Mardi, 9 Août 1881,

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2, chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots d	1,000	5,000
20 Lots d	500	10,000
100 Lots d	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par dépêche ou par Express.

Souvenez-vous qu'un Tirage du

MARDI, 9 Août 1881.

TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans toutes les Bourgs, comtés, villes et villages de l'Union.

[illegible] M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

[illegible]

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
ou à la même personne au
No 319, Broadway, New-York.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Ernestine Reggio.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 2296—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Edouard Reggio exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
20 juil—20,24,29.

Succession Caspar Zimmermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3893.—Division A.—Attendu que Mme Vve Stephania Zimmermann a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Caspar Zimmermann, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
20 juil—20,24,29.

Succession de Lizzie Moore, femme décédée de John Lassalle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3637—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John Lassalle, tuteur naturel administrant cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
15 juil—15,20,24.

Succession de Isaiah Tharp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3602—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par William H. Hill, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
17 juil—17,22,26

Succession de Veuve Hippolyte Chrétien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2636—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Eugène R. Olivier et Jules Lemore, exécuteurs testamentaires de la défunte, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
17 juil—17,22,26

Succession de Mme Eunice Rice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 3073.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mlle Mary Woods, curatrice de la décédée, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
13 juil—13,17,22

Succession d'Alfred Penn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3651—Division —.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Bertha Krumbhaar et Mme Norma Conrad, exécutrices testamentaires du décédé, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
12 juil—12,16,21

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 24 juin 1881, jugement a été rendu dans cette cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les termes et avec les chiffres suivants: Joséphine Leubing, épouse de F. E. Schmidt vs son époux, No 3649—Dans cette affaire soumise ce jour, à la cour, avec les plaidoiries et les témoignages [illegible] Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la dite demanderesse, Mme Joséphine Leubing, épouse de Frédérick Erdmann Schmidt, et contre le défendeur Frédérick Erdmann Schmidt, son époux, [illegible] et une séparation de biens entre eux.

Il est de plus ordonné que le défendeur paiera les frais du procès.
Jugement rendu le 24 juin 1881.
Jugement signé le 29 juin 1881.
(Signé) N. H. RIGHTOR.

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 30me jour de juin, de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt un.
H. MEISTER, Sous-Greffier.
14 juil—19,23

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle Orléans,
BUREAU, No 10 rue CARONDELET

DIXIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Conformément aux prescriptions de sa Charte la Compagnie publie l'exposé suivant:

[illegible]

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST PRADOS?, Président,
M. POPOVICH, Vice-Président,
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, le 12me jour de juillet 1881.
JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1881.

A une réunion du Conseil des Directeurs, ce jour, il a été résolu à l'unanimité de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, au 30 juin 1881, payable sur demande. [illegible]

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

—Directeurs—

JNO. WILSON,	E. MELLINGER,
E. PRADOS?,	A. HALE,
M. POPOVICH,	F. ARMBROLK,
[illegible] SALOY,	W. FAGAN,
[illegible] ABASCAL,	T. BERNARDER,
[illegible] HUGHES,	J. SAMBOLA,
[illegible] FINLAY,	A. HABER,
[illegible] L. SUGG,	R. M. MILLER,
[illegible] AUBER,	GEO. ELLIS,
[illegible] CAMOUCHE,	J. H. MENGE,
F. THORMAEHLEN,	M. MANN,
P. S. DARBAZIN,	A. RIQUES,
	E. SERRE.

14 juillet—

Externat des Soeurs Marianites de la Sainte-Croix.

Les Soeurs Marianites de la Sainte Croix, établies depuis 1855 dans la paroisse de St. Vincent de Paul, 3e district, ont pris en 1869, à la demande du Rév. P. B. J. Fabier?, la direction de l'école paroissiale de St Vincent. A cette époque, les Soeurs avaient, à leur domicile même, rue des Remparts, entre Congrès et Mazant, un externat qu'elles ont fermé lorsque l'école paroissiale leur a été confiée. [illegible] Une Soeur Maîtresse, connue et avantageusement de tout le monde pour son talent de premier ordre comme musicienne, donnera à cet Externat des leçons aux élèves qui auront besoin de ses services. L'ouverture de l'école aura lieu le 1er septembre.
19 juillet—Tous les Dim jusq 1er sept.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

Emile Bouny vs. Joseph Hernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3671—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 6 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain îlot de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, compris entre les rues Broad, Gasquet, White et Canal, ayant trente-six lots de terre, numéros un à trente-six inclusivement, conformément à un plan dressé par F. N. Tourné, en date du 16 juin 1857, et déposé en l'étude de E. J. Kar, notaire en cette ville, lesquels dits lots mesurent comme suit, à savoir:

[illegible]

Acquis par le défendeur à la vente du shérif faite le 16 mars 1880, dans l'affaire Freliesen vs Baldwin et als, No 25,877 du dossier de l'ancienne Troisième Cour de District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 juil—6 13 20 27 août 3 6

Hermann Michaelis veuve Henry Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 3612—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 30 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juin—30—3,12,19,26,30 juil

George et Charles Holmcastle? vs Nicholas Vaug.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3101.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 30 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juin—3 juillet 12 19 26 30

Frank Sharp vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans, No 7297.—En vertu d'un ordre de vente en date du 27 juin 1881, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 6 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans comme syndic.
5 juil—5 12 19 26 août 2 6

Charles F. De Coney vs. James Coyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3742.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 6 août 1881, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5juil—5,12,19,26—2,6 août.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

Chas. C. Murdock vs. Edward Baker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3822.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 20 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 juillet—19,26, août 2,9,16,20.

New Orleans Homestead Association vs. Thomas Kelly.

ANCIENNE QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 44,603 maintenant transféré à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 3719.—En vertu d'un writ de saisie et vente, au shérif civil de la paroisse d'Orléans, ordonné par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 23 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juin—21,28—5,12,19,23 juil

Succession de Pierre Davis: Julie A. Dubosse, veuve P. Gasquet; Laura P. Landry; Mathilde J. A. Martin, veuve de Pierre Magne; Alfred Hearionnat versus James Coyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3158—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 6 août 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 juil—5,12,19 26—août 2 6

Succession de Susan Davey?

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3416—En vertu d'un ordre de vente en date du 1 juin 1881, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 23 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6juil—13,20,23

Mme Sarah Hansell vs. la succession de H. H. Hansell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 3503—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 16 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
14 juillet—14,21,28—4,11,16 août

AVIS.—Salle de la Compagnie de Pompe à vapeur Hope No 7.—Nouvelle-Orléans, 6 juillet 1881.—Le tirage de la loterie du cheval, qui a eu lieu à la maison de pompe, dimanche, 3 juillet 1881, le

Billet No. 919

a gagné le prix. Le détenteur du dit billet est invité à réclamer le cheval dont la compagnie ne se tient plus responsable. Le cheval sera gardé par la compagnie aux risques et périls et aux frais du propriétaire pendant les quinze jours qui suivront la publication de cet avis.
Par ordre de
JAS W. KENNEDY, président.
G. GARY, secrétaire.
7juil—7,13,21

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Succession de Raymond Belord.
No 3741.—Division E.

Grande bâtisse en briques No. 40 rue Toulouse, près Chartres.

Résidence à un étage en briques, No 144 rue Dauphine.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI 20 août 1881, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 15 juillet 1881, les propriétés suivantes, savoir:

[illegible]

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de sa date et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. [illegible]

Actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.
17 juil—17,23,30—août 6,13,20.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Grande vente de spéculation.
Trente et un îlots de terre
et
Quatre lots de terre avec maison cottage
Dans le Sixième District.
En bon état de culture.
Bien égoutté et entouré.
Une chance rare pour une bonne spéculation.
Vente par ordre de cour pour payer des dettes.
Succession de Mme Nancy Anne Carnes.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossier No 1212.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 23 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D. daté du 14 juin 1881, dans l'affaire de la succession de Mme Nancy Anne Carnes, décédée, dossier No 1212, il sera vendu

Les îlots de terre ci-après décrits situés dans le Sixième District de cette ville, à savoir:

[illegible]

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'épicerie coin des rues Chartres et Dumaine.
Succession de Romain Simonne.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 3648.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—MERCREDI, le 27 juillet 1881, à 11 heures du matin, il sera vendu sur les lieux, coin des rues Dumaine et Chartres, l'épicerie appartenant à la susdite succession.
Conditions—Comptant sur les lieux.
16 juil—16, 20, 24, 27.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de John H. Smith.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.—No 3625.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, 23 juillet 1881, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 15 juin 1881, la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Conditions—Comptant. [illegible]

Actes de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs.
18juin—18,25—2,9,16,23.

PAR B. ONORATO.

La moitié de l'intérêt indivis dans la résidence No 775 rue Remparts, à l'encan.
Succession de Mme Elisabeth Flicker.
No 3663—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, le 30 juillet 1881, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 20 juin 1881.

La moitié de l'intérêt indivis du défunt dans un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Remparts, Clouet, St-Claude et Louisa, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur de 255 pieds et 8 pouces.

Conditions—Comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30juin—30—9,16,23,30juil.

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi 16 juillet 1881.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A M A 1 HEURE P M.

LISTE DES MESSIEURS.

Baldini Raffaele	Mirtjes Nicolle
Broccato Pasquale	Moreau Bernard
Conant Julie	Pinle Francisco
Dianzi Giuseppe	Puccon Eli
Dufleur F P	Rizzo Agilio
Galotta Salvatore	Tramonti Alexandre
Lee Saviric	Vecchio Giuseppe
Mysti H B	Wall W Ben

W. L. McMILLEN,
Maître de Poste.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Propriétés de choix, récemment construites, situées dans le Second District de cette ville,
A l'encoignure des rues St-Philippe et Robertson;
La propriété à côté rue St-Philippe No 220, et celle Nos 224 et 224 1/2 rue Villeré, entre les rues St-Philippe et Ursulines.
Succession de Jean Toussaint.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 3748.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 13 août 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 11 juillet 1881, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, à savoir:—

[illegible]

Actes de vente pardevant Oct. de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs seront tenus de payer comptant au moment de l'adjudication 10 pour cent sur le prix d'achat pour garantir la vente.
12 juil—12 23 30, août 6 13

MEUBLES.
Succession de Jean Toussaint.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 3748.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 23 juillet 1881, il sera vendu, à 5 heures de l'après-midi, à la dernière résidence du défunt rue St Philippe No 220 entre les rues Robertson et Villeré, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 11 juillet 1881.

Un lot de meubles meublant comprenant meubles de salon et de chambre à coucher, etc., etc.
Aussi—Une bibliothèque contenant des ouvrages de médecine.
Conditions—comptant
12juil—12,17,23.

Maison rue Bagatelle No 498.
Vente pour effectuer un partage.
Succession de Jean Bonneros et Marguerite Poges, sa veuve.
No 2096.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 23 juillet 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé le 13 juin 1881—

[illegible]

Vente fait au plan exposé à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Chs. Bellé?, notaire, aux frais de l'acquéreur y compris les taxes dues en 1881, 2,9,16,23 juillet

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE
PROPRIÉTÉS AMÉLIORÉES ET TERRAINS.
Résidence sur la rue Chestnut.
Ilot de terre dans le Sixième District
—ET—
Un intérêt dans une propriété de campagne.
Succession de Charles Gallagher.
No — Cour Civile de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 11 août 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 juin 1881, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la succession de Charles Gallagher, les propriétés ci-après décrites, à savoir:—

[illegible]

Conditions de la vente comptant sur les lieux. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Edgar Grima, notaire, No 14 rue Carondelet.
10 juil—10 17 26 août 3 11.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Habitation Oak Point, etc., dans la Paroisse Plaquemines, à l'encan.
Mme C. E. Graham vs. Oak Point Sugar Company.
No 3205—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—MARDI, le 26 juillet 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 juin 1881, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

[illegible]

Conditions de la vente—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs, avec 8 pour cent d'intérêt, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec toutes les clauses usuelles et les conditions. Actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant ——, notaire.
26 juin—2,9,17,26 juil

Santé c'est Fortune!

TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau, un spécifique pour l'Hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, l'Affaiblissement des facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impotence, Emissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus de soi-même. Excès qui amènent à la misère, à la débilité et à la mort. Une boîte guérira tout cas récent. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres, envoi franco par la malle, payé d'avance sur reçu du prix. Nous garantissons la cure de tout cas par l'usage de six boîtes. A chaque personne nous transmettant une commande pour six boîtes faisant accompagner cette commande de la somme de cinq piastres, nous enverrons une garantie écrite de rembourser l'argent si le traitement ne résulte pas en la cure promise. Garanties données par F. FREDERICKSON, droguiste en gros et au détail, 139 rue du Canal, Nlle Orléans Lne. Les ordres transmis par la malle seront promptement exécutés.
3 avril 1an—Dim,Mar,Jeu

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés améliorées et de valeur dans le Deuxième district,

Rue Romain, entre celle Dumaine et Ste Anne.

Rue Marais, entre le chemin du Bayou et la rue des Ursulines.

Jules Hasnt, exécuteur testamentaire et autres.
vs
Les enfants mineurs de William Delahaye
No 3326—Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, le 20 août 1881, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse des Négociants et Encanteurs, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 15 juillet 1881, par l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de ladite cour, Division C, en absence sur congé.

Les propriétés de valeur suivantes, à savoir:

[illegible]

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 juil—19,26—2,9,16,20 août

9 magnifiques mulets du Kentucky,
5 camions. 2 jeux de harnais.
Un lot de roues. Meubles de maison, etc., etc.

Jules Hasnt, exécuteur testamentaire et autres,
vs.
Les enfants mineurs de William Delahaye
No 3326, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, le 30 juillet 1881, à 10 heures du matin, très précises, il sera vendu, à l'encan, dans la rue Romain entre Ste-Anne et Dumaine, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 15 juillet 1881 par l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, Division C, absent par congé, ce qui suit: les mulets camions, harnais, roues et meubles de maison ci-dessus décrits.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.
19 juillet—19 23 27 30.

Un bon emplacement pour le commerce et une propriété pour une résidence à l'encoignure des rues Orléans et Royale, Deuxième District.

Occupé en partie par MM. Lafargue et Brière comme une librairie religieuse.

Succession de Chas. L. Crozat, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 3704.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale. SAMEDI, le 20 août 1881, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1e juillet 1881, pour le compte de la susdite succession la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Termes et conditions—Un tiers comptant le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantis par privilège et hypothèque sur la propriété vendue, toutes les clauses usuelles relatives à l'assurance et au transfert des polices et de cinq pour cent pour honoraires d'avocat. L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication le paiement des taxes de l'année 1881 et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente par devant Abel Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur.
16 juil—16 23,30—août 6, 13,20.

Propriétés améliorées et de valeur dans le Second et le Troisième District.

No 178, rue Galvez, entre Dumaine et St-Philippe, Second District

No 104 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais, Troisième District.

Octavie Trexler et autres,
vs
Lewis Ory, tuteur.
No 3591. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale, SAMEDI, 6 août 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er juillet 1881, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, savoir:

[illegible]

La propriété porte le numéro municipal 178 rue Galvez.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Actes de vente pardevant C. G. Andry, notaire, aux frais des acquéreurs.

L'Abeille de la [illegible]
MERCREDI, 20 [illegible]
C. E. KELLS
ARTIFICIAL FLAVORING OR ADULTERATION
BOVEE & ADAMS [illegible]
CIGARETTES
Little Brown [illegible]
MY UNCLE [illegible]
LA MERVEI[illegible]
Le Destruc[illegible]
FEU[illegible]
Mada[illegible]